

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 mai 2019

Date de l'annonce publique : 26/04/2019

Date de la convocation des conseillers : 26/04/2019

Présents JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MARQUES, conseiller ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.

Absent excusé BERGER, conseiller.

Référence CC.2019-5-6 - 6.0

Point de l'ordre du jour 6.0

Objet Subside pour une œuvre humanitaire - Allocation pour l'année 2019 (1).

Le conseil communal,

Considérant que le collège propose d'allouer une première tranche du subside annuel pour une œuvre humanitaire ;

Considérant qu'il est proposé d'allouer un subside de 1.500,00 € à l'association CARE in Luxemburg pour soutenir l'aide humanitaire au Mozambique suite au passage du cyclone « Idai » qui a fait au moins 2 millions de personnes démunies ;

Considérant que par décision du 25 avril 2002 le collège avait arrêté le principe d'inscrire un crédit prévisionnel annuel de 2.500 euros, augmenté à 5.000 euros à partir de 2015, au budget communal pour l'allocation d'un subside exceptionnel pour une œuvre humanitaire, l'allocation étant effectuée en fin d'année après comparatif des demandes présentées en cours d'année ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'allouer le subside extraordinaire suivant :

Bénéficiaire	Montant en €	Imputation budgétaire	Exercice
CARE in Luxemburg	1.500,00	3/191/648110/99001	2019

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le lundi 13 mai 2019

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

